

Sommaire

Mot du maire	3
Réalisations 2009 & budget.....	4-5
Ecole.....	6-7
Associations :	
«Les Tontons Kraspouilles»	8-9
ACCA.....	10-11
UNRPA & UFOLEP	12
Fleurissement	13
Evènements :	
Cérémonie hommage aux pompiers	14
Voeux du maire	15
Patrimoine	18
Informations cantonales	19
Communauté de Communes	20-21
Gendarmerie & Centre de secours	22-23





En cette dixième année du XXIème siècle, je vous adresse mes meilleurs voeux à tous !

Il y a dix ans déjà, la tempête traversait notre pays, occasionnant des dégâts importants sur tout le territoire, y compris dans notre commune. Aujourd'hui nous connaissons une période de froid hivernal qui a recouvert notre campagne d'un manteau blanc. Cet épisode a généré des difficultés sur les routes notamment. La municipalité a fait le maximum pour dégager les accès et rendre service aux habitants les plus isolés.

L'année écoulée a été marquée par la crise économique mondiale. Elle a eu des répercussions importantes sur nos activités à tous, commerçants, artisans, entreprises et bien sûr agriculteurs avec l'effondrement des prix des céréales, du lait et de la viande. Nous pensons à ceux qui parmi vous se battent pour faire tenir leur affaire, ceux qui ont perdu leur emploi et leur adressons un message d'encouragement et d'espoir quant à la reprise.

La mairie, dans le cadre de ses compétences, poursuit ses objectifs : maintien de l'état des routes, amélioration de l'assainissement, sécurisation des approvisionnements en eau potable, distribution de l'eau.

Les finances n'ont pas beaucoup évolué, il n'y a pas d'emprunt en cours, mais du fait de certaines dépenses nécessaires cette année, les dépenses globales ont dépassé l'ensemble des recettes, entamant quelque-peu les réserves.

Durant l'année 2010, des travaux de réparation de notre église seront incontournables, leur ampleur dépendra du diagnostic en cours, réalisé par Monsieur Parmantier, architecte du patrimoine. Par la suite, nous envisagerons certains investissements au niveau de l'école, d'autant plus indispensables que la création d'un poste d'enseignant, donc d'une classe, est envisagée.

Depuis la rentrée de septembre 2009, nous avons d'ailleurs accueilli un groupe de 12 élèves dans notre salle de conseil, ce qui nous ravit, et nous rappelle l'époque où nous étions écoliers dans cette salle ! Je tiens enfin à saluer nos associations qui dynamisent la commune à travers les manifestations qu'elles organisent, notamment l'endurance-moto qui attire des participants au-delà du département.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2010.

Jean-Claude CHAVEGRAND

travaux et acquisitions - budget

REALISATIONS 2009

ECOLE

Travaux réalisés :

- Couverture des WC par l'entreprise LANSSADE
- Couverture du Préau par l'entreprise LANSSADE
- Remplacement des portes et fenêtres de la cantine par l'entreprise GILLET
- Pose d'un faux-plafond isolant dans la cantine par l'entreprise GILLET
- Mise aux normes électriques de la cantine par l'entreprise BRUNAUD
- Abattage de la cloison du couloir de la cantine par l'entreprise GILLET
- Remplacement des lavabos dans la cantine par l'entreprise LANSSADE
- Réfection de l'aire de jeux dans la cour de l'école par le SIERS
- Réfection de l'aire de stationnement des bus par le SIERS



Reste à réaliser :

- Installation de l'école numérique rurale (Tableau Blanc Interactif, ordinateurs individuels)
- Peinture des portes et fenêtres de la cantine par l'entreprise DAUPHIN
- Peinture des murs intérieurs de la cantine par l'entreprise DAUPHIN
- Réfection d'un mur d'enceinte dans la cour de l'école par l'entreprise PERRON

SALLE DES FETES

- Mise aux normes électriques, remplacement des radiateurs, éclairage, VMC par JC BRUNAUD.

VOIRIE

Travaux réalisés :

- Elargissement de la route de la couture
- Curage des fossés sur 10 km
- Nettoyage et nivellement du terrain communal du Champion
- Aménagement dans le virage de Laverdant
- Réparation de la chaussée, route de Lavenaud



Reste à réaliser :

- Aménagement du virage entre Lascoux et Laverdant
- Remplacement des panneaux de signalisation
- Aménagement du virage du Breuil



EAU ET ASSAINISSEMENT

Travaux réalisés :

- Mise en place d'un regard de visite avec deux vannes à la jonction des canalisations d'eau principales, entre le Peu et la Ferrandière, afin de cloisonner deux secteurs différents sur la commune.
- Remplacement de la deuxième pompe dans la station de relevage du Gast
- Modification électrique de la station de relevage du Gast pour que les pompes tournent alternativement. (entreprise SEELEC)

EGLISE

- Travaux d'urgence, réalisés à l'aide d'une nacelle, au niveau de la toiture du clocher : mise en place d'une toile goudronnée à la pointe du clocher pour l'étanchéité.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES

- L'enfouissement de la ligne électrique moyenne tension desservant les villages Le Breuil, Le Peu, Les Salesses et Laverdant a été effectué par l'entreprise SOCALEC et pris en charge intégralement par ERDF.

PREVISIONS POUR 2010

EGLISE

- Etude et diagnostic par l'architecte Pascal PARMENTIER sous le contrôle des Bâtiments de France et de la DRAC.
- Réfection de la toiture du clocher en fonction du résultat de l'étude.
- Révision des joints des murs et des enduits en fonction du résultat de l'étude.

EAU et ASSAINISSEMENT

- Curage des lagunes avec étude préalable
- Suite à une Déclaration d'Utilité Publique, en application de la loi sur l'eau, il est programmé l'achat de parcelles, qui devront être clôturées afin de délimiter un périmètre de protection autour des captages de la Brande.
- Contrôle des systèmes d'assainissement autonomes : diagnostic des systèmes d'assainissement dans les habitations non reliées au « tout à l'égout » (environ 90 habitations) par la société Impact Conseil.



BUDGET PRIMITIF 2009

Section de Fonctionnement

Section d'Investissement

DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	147750,00	Impôts et taxes	146692,00	Remboursement des emprunts	9565,00	Subventions d'équipement	5450,00
Charges de personnel	84500,00	Dotations subventions de participation	60260,00	Immobilisations corporelles	32700,00	Dotations et fonds propres	6300,00
Autres charges de gestion courante	117680,00	Produits des services du domaine et vente diverses	48100,00	Subventions d'équipement	13380,00	Solde d'exécution positif	0,00
Charges financières	3110,00	Autres produits de gestion courante	600,00	Opération d'ordre de section à section	0,00	Virement de la section de fonctionnement	16480,00
Charges exceptionnelles	1000,00	Atténuation de charges	0,00	Solde d'exécution de la section d'investissement	17777,00	Opération d'ordre de transfert	13500,00
Dotations aux amortissements et provision	13400,00	Produits exceptionnels	1025,00	Travaux en cours	0,00	Restes à réaliser 2007	0,00
Dépenses imprévues	1083,00	Résultat reporté	128326,00	Restes à réaliser 2008	0,00	Affectation au compte 1068	35256,00
Virement à la section d'investissement	16480,00			Dépenses imprévues	:		
TOTAL	385003,00		385003,00		73422,00		76986,00

écoles

LES EFFECTIFS DU RPI :

Ecole de VILLARD : 27 élèves

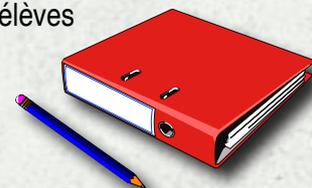
4 en très petite section, 11 en petite section et 12 en moyenne section

Ecole de FRESSELINES : 73 élèves

8 en moyenne section, 14 en grande section
16 CP, 22 CE1, 13 CE2

Ecole de MAISON FEYNE : 25 élèves

12 CM1 et 13 CM2



LES PROJETS

Au cours de l'année scolaire, les élèves participeront à différents projets et activités :

- « Ecole et cinéma » : 3 films seront visionnés par les élèves au cinéma l'Eden de La Souterraine, au cours de l'année scolaire : « L'homme qui rétrécit », « Kirikou et la sorcière » et « Chantons sous la pluie ».

- Intervention du Technobus et de l'Artobus : des enseignants se déplacent dans les écoles rurales qui en font la demande afin de favoriser la mise en œuvre des projets d'école, faciliter la découverte et la maîtrise d'outils nouveaux et d'élargir l'environnement culturel des élèves.

- « Elle court, elle court la rivière » : projet réalisé avec l'aide du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Creusois) : l'eau est un enjeu majeur de notre société face aux pollutions et aux dégradations grandissantes. Dans un but de préservation durable de la ressource, il apparaît nécessaire de transmettre aux enfants une meilleure connaissance du fonctionnement des cours d'eau, ainsi qu'une réelle



compréhension de la notion de bassin versant et des impacts des activités humaines sur la qualité et la quantité de la ressource en eau.

- USEP : 4 rencontres avec les écoles du secteur sont programmées : semi-marathon à Naillat, jeux collectifs et athlétisme à Dun le Palestel et une course d'orientation sur le site de Bridiers.

- Spectacles au Centre Culturel Yves Furet de La Souterraine : du cirque « Pas perdus », une pièce de théâtre, « le journal de Grosse Patate » et un concert « Musique du monde ».

- Musée de Guéret : les élèves se rendront également une matinée au musée de Guéret (découverte des différentes techniques de sculpture).



LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR LA MAIRIE :

- A la rentrée, les élèves ont eu la joie de découvrir leur nouvelle cantine : d'importants travaux ont été réalisés afin d'améliorer le confort des élèves pendant leur déjeuner.
- Dans le cadre du projet national « Ecole Numérique Rurale », l'école de Maison Feyne bénéficie d'un matériel informatique important : ordinateurs portables, tableau blanc interactif... Ce projet est financé à 80% par l'Etat et à 20% par la mairie.

INFORMATIONS SUR LE RPI :

A la rentrée 2009, un demi poste a été créé pour le RPI avec 2 demi-journées à Fresselines et 2 à Maison Feyne, ce qui n'est pas satisfaisant pédagogiquement.

Aussi, le RPI a fait une demande de création d'un poste entier pour la rentrée 2010.



associations

Les Tontons Kraspouilles vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2010.

Avec l'aide des pompiers de Dun le Palestel et
du Team Quad Creuse, le Téléthon 2009 s'est arrêté
à Maison Feyne pour prendre le repas de la randonnée
(45 quads ont participé).

Le bénéfice de cette journée a été reversé au Téléthon.

Notre endurance 2009, pour sa 9^{ème} édition a été
une réussite aussi bien au niveau du spectacle,
des spectateurs que des participants.

98 équipes ont couru sur ce circuit de 10 km
parsemé de difficultés naturelles et artificielles.

Nous remercions tous les bénévoles et les propriétaires
pour l'aide apportée afin que notre association en soit là.

**Le Président
Jérôme SIMON**



les tontons Kraspouilles

agenda 2010

23 janvier 2010 : Assemblée Générale

20 février 2010 : Soirée fondue frites

4 avril 2010 : Ballade Moto et Quad

28 juin 2010 : Méchoui et feu de la Saint Jean

5 septembre 2010 : Endurance

27 novembre 2010 : Concours de Belote





Cette année marque la rupture de l'augmentation des sociétaires : six nous quittent ou n'ont pas renouvelé leur adhésion et deux nous rejoignent : départ de CHIROUX Gilles, FLUTEAU Roger, HOUPE Philippe, JEAMBUT Aurélie, JOUHANNET Patrick, PAULET Sébastien ; arrivée de LAPINE Gérard et LARDY Arnaud. Une mention spéciale à Roger FLUTEAU qui doit être le plus ancien adhérent et s'est dévoué pour encadrer les lâchers de canards pendant de nombreuses années.

Chevreuil :

Les effectifs semblent se maintenir, grâce à une gestion prudente, contrairement à de nombreux territoires qui voient leur prélèvement diminuer. Dix huit bracelets nous ont été attribués pour cette saison 2009/2010.

L'année a commencé avec la chasse à l'affût où les participants se sont abandonnés à l'attente et ont pu méditer ces quelques mots de Pierre MOINOT de l'académie française :

«Il y a un état que je préfère peut-être, qui est de s'abandonner complètement, d'essayer de se fondre dans la nature, d'oublier ce qu'on est, de devenir comme une plante. Cette espèce d'état où vous êtes mêlé avec la nature, fondu en elle, sans lui opposer aucune résistance; il semble à ce moment-là que vos sens reprennent une acuité qui est aussi grande, sinon plus, que celle que vous avez lorsque vous êtes en très grande tension. J'aime cette façon de s'abandonner à l'attente. Une attente où vous oubliez le temps.»

Mais pour cela il a fallu établir un planning avec pour paramètres : 20 chasseurs, 5 postes matérialisés (miradors), 12 semaines en tenant compte des disponibilités de chacun... un vrai casse-tête résolu grâce à la participation de Stéphane LABLONDE. Chaque chasseur a pu bénéficier d'une amplitude de 5 jours à trois postes différents soit 15 jours (300 jours donc pour l'ensemble des inscrits !)

Lors de ces journées, quatre brocards ont été prélevés. L' autre événement de la saison aura été la journée battue aux chevreuils, qui, comme d'habitude aura fait l'unanimité. L' organisation de cette journée conviviale demande également beaucoup de préparations qui sont vite oubliées grâce à la satisfaction des participants.



Petit gibier :

Satisfaction concernant la qualité des oiseaux lâchés, faisans et perdrix ont présenté une attitude proche des gibiers nés sur place.

Le prélèvement de lièvres est en diminution mais l'espèce, bien que fragile, ne semble pas pour l'instant menacée. Quelques tombées de bécasses ont réjoui les amateurs;

La conclusion, au vu de ces quelques mots, semble évidente: la chasse change! Le petit gibier a cédé la place au grand gibier qui a su profiter de l'évolution de l'agriculture moderne et des plans de chasse (depuis la loi 63,754 du 30,07,1963) qui ont pour but de maintenir un équilibre agrosylvo-cynégétique acceptable par tous.

Il y a quelques années (voir décennies) le chevreuil faisait son apparition en provoquant bien souvent des réactions négatives dans le monde agricole, il faisait peur aux troupeaux, il allait véhiculer des maladies... et puis il s'est finalement installé comme un gibier de base dans notre faune locale, dans une certaine indifférence du monde rural, exceptés les territoires où le reboisement est menacé. En espérant que l'évolution du sanglier suive la même voie...

Sangliers :

Cette année a vu la confirmation de la présence du gibier, objet de beaucoup de convoitises mais aussi d'inquiétudes : le sanglier ou bête noire. Quel est donc cet animal tantôt gibier tantôt nuisible ? Connus depuis environ 50 millions d'années (ère de l'éocène), c'est l'un de nos plus anciens mammifères modernes. Sa faculté d'adaptation lui a permis de franchir tous les obstacles et en fait un animal à surveiller.

Nous avons donc pensé qu'un jeu sous forme de quiz serait l'occasion de mieux connaître l'ancêtre de notre cochon domestique.

Pour participer il suffit de répondre sur papier libre en reportant les N° de questions Q1, Q2, ... avec le ou les N° réponse 1,2 ou 3. Certaines réponses peuvent être multiples (dans ce cas indiquer 1-2 ; 2-3 ; 1-3 ou 1-2-3) et ne pas omettre d'indiquer vos noms et prénoms. Tous les participants auront, outre le corrigé commenté, communication de brochures éditées par l'O.N.C.F.S. Le gagnant sera celui qui aura répondu avec exactitude au plus grand nombre de questions, en cas d'ex aequo un tirage au sort sera effectué. Le vainqueur se verra remettre un bon pour deux repas gastronomiques à domicile.

Pour le bilan de cette année, le prélèvement est de 8 pièces dont 7 bêtes rousses et un sanglier de 51 kgs nécessitant la pose d'un bracelet acheté auprès de la fédération. Il faut en effet savoir que le sanglier est soumis au plan de chasse grand gibier qui impose l'utilisation d'un bracelet pour tout prélèvement d'un sanglier à partir de 50 kgs. Les revenus des ventes des bracelets servent à financer les indemnités pour dédommager les dégâts provoqués par les sangliers.



	SANGLIER - Suscrofa		
Q1	cousin d'Afrique aux incisives incurvées	1 phacochère 2 cochondinde 3 noirs	
Q2	cousin des Célèbes (Indonésie) aux incisives incurvées	1 babouche 2 babiroussa 3 cochoncet	
Q3	comment appelé-t-on- les oreilles?	1 esgourdes 2 écoutes 3 oreillettes	
Q4	la touffe du bout de la queue?	1 pinceau 2 toupet 3 fouet	
Q5	glandes génitales mâles?	1 amourettes 2 daintiers 3 suites	
Q6	yeux?	1 mirettes 2 gobilles 3 larmier	
Q7	museau?	1 pif 2 groin 3 boutoir	
Q8	tête?	1 cabèche 2 hure 3 ganache	
Q9	les canines de la laie?	1 défenses 2 grès 3 crochets	
Q10	nid de la laie?	1 rabouillère 2 chaudron 3 ballot	
Q11	croûtes de boue sur les arbres?	1 houzaures 2 régalis 3 frottis	
Q12	laie suivie de sa progéniture?	1 harde 2 suitée 3 compagnie	
Q13	un mâle qui accompagne un solitaire?	1 livre 2 page 3 nourrain	
Q14	femelle du sanglier?	1 beauté 2 cochère 3 laie	
Q15	excréments?	1 moquettes 2 laissées 3 fumées	
Q16	cri du sanglier?	1 hurle 2 nasille 3 grommelle	
Q17	sanglier avec une pince plus longue que l'autre à un ou deux pieds antérieurs	1 boiteux 2 fourchu 3 pigache	
Q18	l'eau et la boue sont indispensables pour	1 remplacer la 2 lutter contre les 3 la consommation	
Q19	il se repose dans	1 une souille 2 une bauge 3 une reposée	
Q20	ruse qui consiste à faire demi-tour pour échapper aux chiens courants	1 hallai 2 hourvari 3 volcelest	
Q21	Un marcassin de 700 grs à 20-25 kgs est aussi dit	1 en livrée 2 rayé 3 nourrain	
Q22	comment appelle-t-on un sanglier de 2 à 3ans	1 ragot 2 tiers an 3 quartannier	
Q23	un sanglier omnivore a	1 un estomac 2 une panse 3 estomac et panse	
Q24	en automne le sanglier accumule du sain (gras) pendant	1 l'hibernation 2 la porchaison 3 l'enrobage	
Q25	dégâts dans les prairies	1 boutis 2 vermillis 3 régalis	

Unrpa

L'année 2010, qui s'annonce sous des auspices un peu sombres, ne nous empêchera pas de continuer notre action, de la renforcer et de nous retrouver régulièrement pour passer ensemble des heures de convivialité lors des repas, thés dansants, voyages, méchoui...

Ci-dessous, une photographie d'une partie de nos adhérents, lors du voyage du 10 septembre 2009 à CHAUVIGNY. Un guide de la Société de recherches archéologiques du Pays Chauvinois nous a fait découvrir cette magnifique Cité Médiévale, avec la Collégiale Saint-Pierre, merveille de l'art roman, bâtie en trois étapes, de 1100 environ, terminée après 1200.

L'après-midi, nous avons profité de la démonstration de magnifiques rapaces au-dessus de nos têtes, nous avons été émerveillés par leur vol et leur beauté.

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS.

ALAIN GROEN



CALENDRIER

Pour cause de neige, le repas de fin d'année a été reporté au Dimanche 17 janvier 2010.

Jeudi 11 février : REPAS CHOUCROUTE & GALETTE

Dimanche 21 février : LOTO

Dimanche 14 mars : ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 1er mai : THE DANSANT

Samedi 26 juin : REPAS

Dimanche 1er août : MECHOUI

Samedi 18 septembre : CONGRES

Samedi 25 septembre : VOYAGE

Dimanche 17 octobre : THE DANSANT

Jeudi 11 novembre : LOTO

Samedi 18 décembre : REPAS DE NOEL

Course Cycliste Ufolep

Le 6 juin a eu lieu la course UFOLEP sur le nouveau circuit « La Brande, Madoucet, le Bourg ».

Grâce à la municipalité et aux bénévoles, le circuit a été rendu cyclable. Grâce aux signaleurs, la course s'est déroulée sans incident. Coureurs et organisateurs trouvent le virage de Madoucet trop dangereux, il est prévu de passer par la Chaume du pré (2.8 km), le dimanche 6 juin 2010.

Comme chaque année, la journée s'est terminée par la pot de l'amitié offert par la municipalité.



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Le jury de la commission de fleurissement a établi un classement parmi toutes les maisons fleuries de la commune



Fenêtres ou murs

- 1^{er} MALPELI Christophe, Le Gast
- 2^{ème} AUCHARLES Aurélie, Masdoucet
- 3^{ème} BOTELLA Rolande, Le Breuil.



Café- hôtel restaurant avec ou sans jardin

Mme TREBUGET Claudine, Le Bourg.



Jardin très visible de la rue

- 1^{ère} : JARDINAUD Martine, Le Bourg
- 2^{ème} : KOSAKOWSKI Jeannine, le Gast
- 3^{ème} : PENET Françoise, Le Gast.



Jardin d'agrément

- 1^{ère} CHATEAU Sabrina, Lotissement
- 2^{ème} : ROULET Monique, Les Salesses
- 3^{ème} : LEDURE Chantal, Le Bourg.



Balcons ou terrasses

- 1^{ère} : JOUHANNET Nicole, Le Champion
- 2^{ème} GUILLAUME Paulette, Masdoucet
- 3^{ème} : JARDINAUD Nicole, Le Bourg.

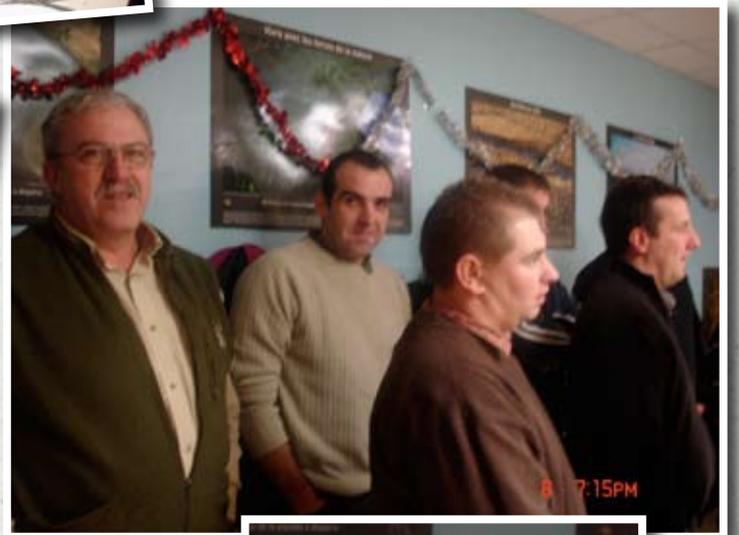


Le jury remercie et félicite très sincèrement toutes les personnes qui font un effort considérable pour contribuer à l'embellissement de nos villages.

Cérémonie hommage aux pompiers



Voeux du Maire



mairie état civil



Natacha Mélina JACQUET
née le 23 octobre 2009 à Guéret,
fille de Sylvie Stéphanie JACQUET,
domiciliée Les Salesses.

Antonin Robin BOUET
né le 7 janvier 2009 à Guéret,
fils de Mickaël Stéphane BOUET
et de Pascale Chantal MARCHET,
domiciliés à Formier.

Océane PEIGNIN, née le 5 août 2009 à Guéret,
fille de Laurent Henri Raymond PEIGNIN
et de Magali Evelyne PELLETIER,
domiciliés Le Champion.

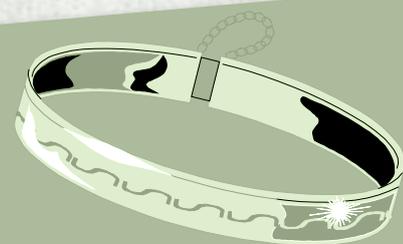


Pierre Antoine Jean Georges LAVERDANT,
né le 9 octobre 2009 à Guéret,
fils de Jean-Philippe Georges LAVERDANT
et de Gaëlle Yvette Thérèse CHAVEGRAND,
domiciliés Le Bourg.

NAISSANCES

MARIAGE :

Arnaud Paul Jean-Michel LEGAY et **Virginie Laëtitia SIMON** le 18 juillet 2009



- **Georgette Jeanne Berthe JARRIGEON** veuve YVERNAUD, le 27 mars 2009 à La Souterraine

- **Paulette Aimée JACQUET** veuve COMMERGNAT, le 6 juin 2009, à Guéret

- **Georgette Julia VIARD** veuve GUILBAUD, le 9 juin 2009 à Guéret

- **Henri COLAS**, le 1^{er} décembre 2009 à Dun-le-Palestel

- **Albert Pierre GUIGNAT**, le 16 décembre 2009 à Sainte-Feyre

DÉCÈS

DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 (révisée par la loi sur l'Eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006) impose aux communes de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Dans le cadre de la mise en place de ce SPANC, il est indispensable de procéder à un état des lieux précis des installations d'assainissement non collectif. Toutes les informations collectées resteront confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre du fonctionnement de ce SPANC.

Pour réaliser ce diagnostic, la commune de MAISON FEYNE a confié cette mission au bureau d'études IMPACT CONSEIL.

- Dans un premier temps, afin de vous expliquer plus clairement le déroulement des visites diagnostiques et les services du SPANC, vous serez conviés prochainement à une réunion publique d'information.

- Dans un second temps, la société Impact Conseil prendra contact avec tous les foyers non reliés au système d'assainissement collectif (tout-à-l'égout), afin de fixer un rendez-vous à domicile. Ces diagnostics auront lieu courant février 2010, leur coût sera pris en charge par la commune.

COMMUNE DE MAISON-FEYNE

TARIFS

Location Salle des Fêtes	50,00 €
Habitants de la Commune	70,00 €
Habitants hors Commune	0,15 €
EDF le KW	
EAU	48,00 €
Abonnement	0,69 €/m ³
0 à 30 m ³	0,64 €/m ³
31 à 100 m ³	0,59 €/m ³
101 à 500 m ³	0,35 €/m ³
Plus de 501 m ³	
Remplacement de compteur	77,00 €
Suppression de compteur	77,00 €
Nouveau branchement	300,00 €
ASSAINISSEMENT	140,00 €
Taxe	0,10 €/m ³
Redevance (200 m ³)	
Concession cimetière	8,00 € le m ²
Cantine	2,80 €/repas
Repas enfants	4,50 €/repas
Repas instituteurs	2,35 €/repas
Repas employés	
Taxes	Taux 2008 Taux 2009
habitation	7,1 7,1
foncier bâti	13,7 13,7
foncier non bâti	54,85 54,85

infos mairie

Explication de l'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement.

Les dépenses liées à l'assainissement collectif et aux approvisionnements en eau augmentent dans des proportions importantes :

- Dépenses liées à l'assainissement :

- Changement de la pompe de refoulement ;
- Entretien du réseau
- Curage des lagunes programmé.

- Dépenses liées à l'eau :

- Fuite d'eau à Laverdant : des vannes d'isolement de secteur ont été placées lors des recherches.
- Achats supplémentaires d'eau à la commune de Villard à un prix supérieur à notre prix de vente.
- Travaux à prévoir sur les installations de surpression au château d'eau.

En conséquence, le conseil municipal a délibéré sur des augmentations de tarifs pour l'eau et l'assainissement.

Abonnement : de 45 à 48 €

De 0 à 30 m³ : de 0,63 à 0,69€

De 31 à 100 m³ : de 0,55 à 0,64 €

De 101 à 500 m³ : de 0,53 à 0,59 €

Au dessus de 501 m³ : de 0,29 à 0,35 €.

Assainissement :

Taxe : de 120,50 à 140,00

Redevance : de 0,07 à 0,10 plafonnée à 200 m³.

Réunion publique : le 3 février à 18h30 à la salle des fêtes

Patrimoine

L'Office du Tourisme a organisé en 2008 et 2009 une randonnée culturelle estivale sur le thème de l'art roman. A cette occasion, son président, Alain BREUILLET, passionné d'histoire, a illustré son propos en faisant découvrir aux randonneurs notre église.

Edifice incontournable du Pays Dunois, ce joyau de l'art roman qui domine le paysage depuis près de mille ans, constitue un patrimoine exceptionnel. Reflet du savoir-faire de nos ancêtres, sa sauvegarde perpétue la mémoire des siècles à léguer à nos enfants.

Alain BREUILLET

Président de l'Office du tourisme du Pays Dunois

L'Eglise Saint Jean-Baptiste

Classée aux Monuments Historiques le 9 avril 1969.

Au carrefour de l'an Mil, le chrétienté se couvre « d'un blanc manteau d'églises ». Maison Feyne est l'un de ces nombreux fils que l'Occident a tissés. Dépendance de l'abbaye de Déols, l'église traduit l'influence et la puissance des ordres monastiques dans cette période où réguliers¹ et séculiers² se disputent l'hégémonie spirituelle comme temporelle.

Taillée dans le granite, elle a l'aspect robuste, solide des maîtres carriers du Limousin – les premiers Maçons de la Creuse, la sobre élégance d'un art nouveau qui ne cesse d'inventer les formes. Elle présente une nef de quatre travées³ suivie d'une croisée⁴ et d'un chœur terminé par un chevet⁵ droit.

A l'extérieur, les murs gouttereaux⁶ de la nef en appareil irrégulier sur lesquels s'appuient des contreforts, présentant des fourrures de briques.

Au XI^{ème} siècle, l'entrée se faisait par le portail sud en plein cintre⁷ dont l'archivolte⁸ est composée de claveaux⁹ minces et encadrée d'un cordon à cavet¹⁰.

Au XII^{ème} siècle, pour consolider l'édifice, on élève à l'intérieur du mur gouttereau, trois piliers à colonne engagée, dotés de beaux chapiteaux¹¹ sculptés (végétaux et animaux) et deux piliers épais soutenant un arc doubleau¹² entre lesquels on plaça des arcs de décharge¹³.



La façade Ouest fut reconstruite et aménagée d'un portail en plein cintre, à deux voussures¹⁴, garni de tores¹⁵ et colonnettes, et encadré de deux contreforts étroits.

Elle présente un pignon triangulaire sur corniche, reposant sur des médaillons sculptés, et coiffée d'une croix antéfixe¹⁶.

Au XIII^{ème} siècle, suite à l'écroulement du transept¹⁷ et de l'abside¹⁸, on remonta une coupole sur pendentifs – bel exemple de la technique d'encorbellement¹⁹ – et on construisit le chœur à chevet droit, éclairé par un oculus²⁰ quadrilobé et une baie trilobée (état actuel).

Le clocher carré à sa base, de forme polygonale est recouvert d'ardoises. Sur l'esplanade, on remarque une croix reposant sur un socle en granite à triple emmarchement.



- 1- réguliers : moines et abbés
- 2- séculiers : évêques et prêtres
- 3- travées : espace compris entre deux colonnes
- 4- croisée : intersection entre la nef et le transept
- 5- chevet : extérieur de l'église, côté chœur
- 6- gouttereaux : murs latéraux
- 7- cintre : arc de cercle
- 8- archivolte : face verticale d'un arc mouluré
- 9- claveaux : pierres en forme de coin qui forment une voûte
- 10- cavet : moulure concave (proche d'un arc de cercle)
- 11- chapiteaux : sommet d'une colonne
- 12- doubleau : arc qui vient doubler la voûte pour la soutenir
- 13- arcs de décharge : arcs de consolidation
- 14- voussures : moulures au dessus d'une baie
- 15- tores : cylindres
- 16- croix antéfixe : en avant du toit
- 17- transept : partie transversale de la croix (entre la nef et le chœur)
- 18- abside : partie extrême du chœur
- 19- encorbellement : disposition des pierres en décalé
- 20- oculus : petite fenêtre ronde

Marché de DUN LE PALESTEL :
Le marché a lieu tous les jeudis matin place du champ de foire et place de la Poste.
Chaque 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois se déroule la grande foire.

Numéro d'urgence service de garde des médecins :

05 55 41 82 02

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112 pour les portables

Gendarmerie : 05 55 89 00 18 ou 17

Pharmacies de garde :

Le service de garde s'entend du samedi 12h30 au samedi 12h30 suivant. Il inclut le samedi après-midi, le dimanche et les soirs de la semaine qui suit à partir de 19h30. Toutefois, lorsque la pharmacie de garde n'est pas à DUN, l'une des trois pharmacies dunoises ouvre le samedi après-midi jusqu'à 19h30.

Pharmacie Bongrand, DUN LE PALESTEL :

05 55 89 04 22

Pharmacie Lasfargeas, DUN LE PALESTEL :

05 55 89 14 22

Pharmacie Sers, DUN LE PALESTEL : 05 55 89 15 55

Pharmacie Baraille, SAINT-SEBASTIEN : 05 55 63 50 59

Pharmacie Bonnin, BUSSIERE DUNOISE : 05 55 81 62 17

Pharmacie Grimaud, SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS :

05 55 52 73 04

Pharmacie Vernet, SAINT-VAURY : 05 55 80 27 33

Janvier 2010 :

Du samedi 16 au vendredi 22 (jusqu'à 19h30) :

Pharmacie Bongrand,

Du samedi 23 au vendredi 29 : Pharmacie Sers,

Février 2010 :

Du samedi 30/01 au vendredi 5 : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 6 au vendredi 12 : Pharmacie Bonnin,

Samedi 6 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 13 au vendredi 19 : Pharmacie Grimaud,

Samedi 13 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,

Du samedi 20 au vendredi 26 : Pharmacie Vernet,

Samedi 20 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas.

Mars 2010 :

Du samedi 27/02 au vendredi 5 : Pharmacie Baraille,

Samedi 27 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 6 au vendredi 12 : Pharmacie Grimaud,

Samedi 6 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,

Du samedi 13 au vendredi 19 : Pharmacie Grimaud,

Samedi 13 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 20 au vendredi 26 : Pharmacie Bongrand.

Avril 2009 :

Du samedi 27/03 au vendredi 2 : Pharmacie Sers,

Du samedi 3 au vendredi 9 : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 10 au vendredi 16 : Pharmacie Grimaud,

Samedi 10 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 17 au vendredi 23 : Pharmacie Vernet,

Samedi 17 : Pharmacie Sers,

Du samedi 24 au vendredi 30 : Pharmacie Baraille,

Samedi 24 : Pharmacie Lasfargeas.

Mai 2009 :

Du samedi 1^{er} au vendredi 7 : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 8 au vendredi 14 : Pharmacie Sers,

Du samedi 15 au vendredi 21 : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 22 au vendredi 28 : Pharmacie Bonnin,
Samedi 22 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand.

Juin 2009 :

Du samedi 29/05 au vendredi 4/06 : Pharmacie Grimaud,
Samedi 29/05 : Pharmacie Sers,

Du samedi 5 au vendredi 11 : Pharmacie Vernet,

Samedi 12 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 12 au vendredi 18 : Pharmacie Baraille,

Samedi 12 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 19 au vendredi 25 : Pharmacie Sers.

Juillet 2009 :

Du samedi 26/06 au vendredi 2/07 : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 3 au vendredi 9 : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 10 au vendredi 16 : Pharmacie Baraille,

Samedi 10 : Pharmacie Sers,

Du samedi 17 au vendredi 23 : Pharmacie Grimaud,

Samedi 17 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 24 au vendredi 30 : Pharmacie Vernet,

Samedi 24 : Pharmacie Bongrand.

Août 2009 :

Du samedi 31/07 au vendredi 6 : Pharmacie Bonnin,

Samedi 31/07 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,

Du samedi 7 au vendredi 13 : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 14 au vendredi 20 : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 21 au vendredi 27 : Pharmacie Sers,

Septembre 2009 :

Du samedi 28/08 au vendredi 3/09 : Pharmacie Grimaud,

Samedi 28 : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 4 au vendredi 10 : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 11 au vendredi 17 : Pharmacie Vernet,

Samedi 11 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,

Du samedi 18 au vendredi 24 : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 25 au vendredi 1/10 : Pharmacie Baraille,

Samedi 25 : Pharmacie Bongrand.

Octobre 2009 :

Du samedi 2 au vendredi 8 : Pharmacie Sers,

Du samedi 9 au vendredi 15 : Pharmacie Bonnin,

Samedi 16 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 16 au vendredi 22 : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 23 au vendredi 29 : Pharmacie Grimaud,

Samedi 23 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers.

Novembre 2009 :

Du samedi 30/10 au vendredi 5 : Pharmacie Vernet,

Samedi 30/10 : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 6 au vendredi 12 : Pharmacie Baraille,

Samedi 6 : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 13 au vendredi 19 : Pharmacie Sers,

Du samedi 20 au vendredi 26 : Pharmacie Lasfargeas.

Décembre 2009 :

Du samedi 27/11 au vendredi 3/12 : Pharmacie Grimaud,

Samedi 27/11 : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 4 au vendredi 10 : Pharmacie Bonnin,

Samedi 4 (jusqu'à 19h30) : Pharmacie Sers,

Du samedi 11 au vendredi 17 : Pharmacie Vernet,

Samedi 11 : Pharmacie Lasfargeas,

Du samedi 18 au vendredi 24 : Pharmacie Bongrand,

Du samedi 25 au vendredi 31 : Pharmacie Sers.

Du 1^{er} au 7 janvier 2011 : Pharmacie Grimaud

La Communauté de Communes au Service de la Population

Centre de ressources : le projet enfin concrétisé... Septembre 2009

Le Centre de ressources a ouvert ses portes, place de la Poste à Dun le Palestel. D'un concept original et novateur il regroupe un ensemble de services et d'animation en direction de toute la population, des ados aux retraités...

Cette réalisation s'est structurée à partir des résultats de l'enquête réalisée en 2004 faisant apparaître des besoins non satisfaits, notamment en matière d'accès aux « N.T.I.C. : Nouvelles Technologies d'Information de Communication » et de centre d'activités et d'information pour les jeunes.

Le programme d'investissement (acquisition d'un bâtiment, aménagement et équipement) estimé à 450 000 € HT a reçu un écho favorable de la part des divers financeurs potentiels et l'obtention de plus de 320 000 € de subventions a permis la concrétisation du projet qui s'est enrichi au fil des mois de nouvelles fonctionnalités : labélisée Cyber-base, Visio Accueil, Relais Services Publics, Point Information Jeunesse, Point d'Aide à la Vie Associative, le Centre de Ressources accueille également diverses permanences.

La dépense effective d'un montant de 515 000€ HT (estimatif avant clôture des paiements) a été financée par emprunt de 75 000 € et par les fonds propres de la communauté de communes (128 000 €) ; les subventions représentent 62.50 % de l'investissement.

Vous pouvez découvrir l'ensemble des services offerts sur la page de l'Association Intercommunale du Pays Dunois qui a la charge de faire vivre cet espace innovant et évolutif.

Relais Assistantes Maternelles

Le projet évolue vers un espace Multi-Accueil Petite Enfance.

Engagée depuis 2008 dans la création du Relais Assistantes maternelles, la communauté de communes, outre les démarches effectuées pour obtenir des aides au financement du poste de l'animatrice qui a pris ses fonctions en septembre 2008, s'est vu attribuer une subvention de la CAF de 80 000 € pour la réalisation d'un espace dédié à l'accueil des assistantes maternelles et des familles et à l'animation des ateliers.

Réceptive à la politique menée depuis cette année par la CAF et le Conseil Général, pour pallier au déficit en matière d'accueil de la Petite Enfance, la Communauté de Communes étudie actuellement un élargissement de ce projet vers la création d'une structure type micro-crèche/halte garderie.

Amélioration de l'Habitat : Prolongation du dispositif en place depuis septembre 2006

Le Programme en cours devait s'achever en mai 2010. Mais face à un besoin encore présent en matière d'amélioration du confort des logements en Pays Dunois, une prolongation jusqu'en décembre 2010 est en cours de négociation avec les partenaires financiers. Les aides concerneront toujours les travaux d'amélioration et de réhabilitation de logements anciens, résidences principales ou habitations destinées à être louées à l'année : remise en état de logements vacants pour mise sur le marché de la location, travaux d'amélioration des habitations dégradées, inconfortables ou insalubres, adaptation au handicap. Un accent particulier sera porté sur l'amélioration des performances énergétiques.

Depuis 2006, le PRIG a permis à une soixantaine de propriétaires occupants d'améliorer leur cadre de vie et de remettre une dizaine de logements vacants sur le marché de la location. Près de 316 000€ de subventions ont été attribués pour un montant de travaux de 1 187 000€. Les financements proviennent de l'ANAH, du Conseil Régional et du Conseil Général. Ils ont un impact non négligeable sur l'économie locale puisque 50 % des projets sont réalisés par des artisans du territoire.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Céline Mouteau, animatrice, au 05 55 89 68 39 (en cas d'absence, un répondeur téléphonique est à disposition)

Du nouveau pour le Service de portage des repas à domicile

Des menus à choix variés et des menus de régime (sans sel et diabétique) sont proposés depuis le 1^{er} mai 2009 : Les repas, de bonne qualité gustative, sont à composer à la carte en fonction des goûts de chacun parmi 3 choix pour chaque plat (entrée, viande ou poisson, légumes ou féculents, laitage ou fromage, dessert et soupe ou salade pour le soir)

Un service souple d'utilisation : pas de durée d'engagement, pas de contrat, il n'est pas obligatoire de s'inscrire pour tous les repas de la semaine et il est possible d'utiliser ce service de façon temporaire, au retour d'une hospitalisation par exemple ou pendant l'absence d'une personne aidante.

Livraison en liaison froide : les repas sont livrés en barquettes jetables conditionnées pour une conservation de 3 à 4 jours, ils se conservent au réfrigérateur et sont livrés les lundi, mercredi et vendredi.

Le tarif est inchangé : 7.50€ pour les habitants du territoire.



Association Intercommunale du Pays dunois

L'Association Intercommunale du Pays dunois oeuvre dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, du sport et des loisirs par délégation de mission de la Communauté de communes du Pays Dunois.

Vous trouverez ci-dessous un descriptif de ces actions.

Le Centre de Ressources du Pays Dunois

« Au service du territoire »

Que vous soyez associations, particuliers ou entreprises, le Centre de ressources, situé au 9 place de la Poste à Dun le Palestel, vous propose des services de proximité dans divers domaines.

La Cyber-base « L'Internet pour tous »

Lieu d'accès à Internet et d'initiation aux usages des Technologies de l'Information et de la Communication (informatique, bureautique, internet, création multimédia).

Tous les trimestres un nouveau programme d'ateliers d'initiation est établi : Premier Pas avec votre ordinateur, retoucher ses photos, e-administration... 10 ordinateurs dont 1 Mac sont à votre disposition ainsi qu'une imprimante, un scanner...

Tarifs :

Adhésion annuelle : 30€

Adhésion annuelle Tarif réduit (résidence secondaire, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux dans le cadre d'une utilisation loisirs, jeunes de -25 ans) : 20€

Tarif horaire : 1,5 € fractionnable au ¼ d'heure Gratuit pour les demandeurs d'emploi dans le cadre de leur recherche et démarches (CV, lettres de motivation...), pour l'e-administration (CAF, impôts, CPAM...), pour les jeunes dans le cadre de leurs études ou recherches.

Ateliers (durée 2h) : 3€ pour les adhérents ; 5€ pour les non-adhérents.

Le Relais Services Publics « Les services publics près de chez vous »

La possibilité en un même lieu d'être accompagné, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant des administrations ou organismes publics partenaires : CPAM, CAF, Mission Locale, Pôle Emploi...

Le Centre de Ressources accueille également une borne Visio Accueil qui permet en un seul clic de contacter les administrations et services de l'état via une permanence virtuelle : tous les mardis et jeudis de 9h à 12h.

Point d'Appui à la Vie Associative « Au service des associations »

Un outil au service des associations qui propose entre autre, un fond documentaire, la conception d'outils de communication, l'organisation de soirées thématiques, l'accompagnement des associations pour toutes leurs démarches (juridiques, statuts, financiers...), l'édition des Dunoiseries en collaboration avec l'Office de Tourisme du Pays Dunois.

Point Information Jeunesse « Informer tous les jeunes sur tous les sujets »

Pour les jeunes de 12 à 30 ans, un lieu anonyme d'information sur tous les sujets : santé, environnement, emploi, logement, droits, orientation... Une animatrice est disponible pour accompagner les jeunes dans leurs recherches et leurs démarches (CV, lettre de motivation, formation, recherche de stage...). Les jeu-

nes peuvent accéder au poste informatique, consulter les documents et également des magazines, trouver des infos pour leurs sorties, leurs loisirs...

Plusieurs fois dans l'année, des animations thématiques seront également organisées : Job d'été, semaine de la santé...

Horaires d'ouverture du Centre de Ressources :

Lundi 10h-12h / Mardi 9h-12h / 14h-17h / Mercredi 14h-18h / Jeudi 9h-12h / 14h-18h
Vendredi 14h-18h / Samedi 11h30-13h30

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM est un lieu convivial, qui permet aux assistantes maternelles, enfants, parents et futurs parents de se rencontrer, d'échanger, de faire de nouveaux apprentissages. C'est aussi un lieu où l'on peut exprimer ses besoins et organiser des activités, des soirées d'information.

Une animatrice accueille et accompagne futurs parents, parents et assistantes maternelles dans leur démarche de garde d'enfant. Des activités pour les assistantes maternelles et enfants sont organisées tous les mardis matin de 9h à 12h.

Les permanences ont lieu au Centre de Ressources 9 place de la Poste

Lundi 9h30-12h30 / 16h-19h (permanence téléphonique) / Mardi 14h-17h
Jeudi 9h-12h

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement

Il est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 pour les enfants de 4 à 13 ans.

Le Centre de Loisirs du Pays Dunois géré par l'Association Intercommunale du Pays Dunois est depuis juillet 2007 dans ses nouveaux locaux, route des rateries. Ces locaux sont mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays Dunois. Ce lieu offrant un grand confort, la fréquentation du centre a augmenté. Tarifs selon le quotient familiale de 7,20 € à 10,20 €.

Les stages

Activités de 2h sur 5 jours. Différentes activités sont proposées : équitation, poterie, tennis, badminton, trampoline, escalade...

Les camps

Durant l'été des camps sont proposés pour les 9 - 12 ans et les 13 - 15 ans. Les thèmes peuvent varier, multi-activités accro branche, vélorail, baignade, nature, équitation, vélo...

Activités sportives et culturelles

Les activités sportives et culturelles

· Atelier Dessin/peinture : en 2007, un atelier dessin a été mis en place à Dun le Palestel et Crozant, pour tout public, favorisant la pratique en famille. L'atelier est encadré par une animatrice spécialisée employée en CEE (Contrat d'Engagement Educatif).

· Ecole multisports : l'école multisports a pour vocation d'encourager les pratiques physiques et sportives et de les rendre accessibles à tous les enfants du Pays Dunois en leur faisant découvrir, tout au long de l'année, sous forme de cycle, différentes disciplines. Les activités sont réparties sur tout le territoire de l'AIPD et utilisent les infrastructures présentes dans les communes. Les séances ont lieu les mardis et vendredis soirs après l'école pour les enfants à partir de 5 ans et sont encadrées par un animateur diplômé de l'UFOLEP. Un service de transport à la demande pour l'aller est proposé aux familles par la Communauté de Communes pour une participation symbolique. Des tarifs dégressifs sont appliqués en fonction du nombre d'enfants.

· Baby Gym : elle s'adresse aux enfants à partir de 3 ans et a pour objectifs le développement de la motricité. Les séances d'une heure ont lieu le mardi soir à la salle polysportive du collège et sont encadrées par un animateur diplômé de Profession Sport.

· Ecole de mini-moto « Riders Dunois » : à l'initiative de parents, cette section autonome de l'Association Intercommunale créée en 2005, fonctionne toujours grâce aux parents bénévoles. Les séances ont lieu les dimanches sur le terrain aménagé à Saint Sulpice le Dunois. Elles sont encadrées par des bénévoles formés par l'UFOLEP dans le cadre de l'école départementale de pilotage. Une section Quad et VTT Dirt est mise en place depuis septembre 2009.

· Cinéma à Dun le Palestel : trois films par trimestre sont diffusés dans la salle de l'Apollo en partenariat avec Ciné+. Les séances sont assurées par des bénévoles qui préparent la salle et accueillent le public. CONTACT : Association Intercommunale du Pays Dunois 9 place de la Poste 23800 Dun le Palestel - Tél. : 05 87 66 00 00 - cdr.aipd@paysdunois.fr

Accueil de Loisirs, route des rateries, 23800 Dun le Palestel - Tél. : 05 55 89 05 10

Bilan de la brigade de proximité de DUN LE PALESTEL pour l'année 2009.

ARRIVEES - DEPARTS :

Au cours de l'année 2009, la brigade territoriale de DUN LE PALESTEL a vu un seul personnel quitter l'unité pour un départ dans les DOM-TOM, il est remplacé en décembre 2009.

- le 24 août 2009, le Mdl-Chef Sylvain PIRON, est muté à la brigade territoriale autonome de SADA à MAYOTTE.

- le 10 décembre 2009, le gendarme Hervé HERNANDEZ est affecté à la brigade, en provenance de l'ambassade-consulat du MOZAMBIQUE.

CIRCULATION ROUTIERE :

En matière de circulation routière la situation continue de se dégrader, une légère augmentation des accidents et surtout une aggravation de ceux-ci sont à déplorer. Parmi la quinzaine d'accidents relevée à ce jour (01/11/09), trois corporels et un mortel ont été constatés sur le canton.

Une vigilance de tout moment est de nouveau demandée lorsque l'on prend le volant.

Une augmentation des contrôles (vitesse – alcoolémie – stupéfiants) sera opérée et les comportements routiers dangereux ne souffriront aucune tolérance dans leur répression.

DELINQUANCE :

Les résultats permettent de constater une baisse significative de la délinquance générale sur le canton pour 2009. Cette baisse est de 45% sur les trois premiers trimestres.

Néanmoins, nous ne pouvons nous contenter de cette vision purement statistique de la délinquance et l'action préventive de nos services se doit d'être encore plus efficace.

Une présence accrue sur l'ensemble du canton, un contact privilégié avec la population et les conseils doivent permettre d'assurer encore plus de tranquillité (Cf. conseils).

CONSEILS :

Comme tous les ans et plus particulièrement en fin d'année, nous demandons à la population de faire attention aux démarcheurs et autres gens de passage qui viennent

en fait surtout repérer les lieux et cambrioler dès qu'ils trouvent une maison vide de ses occupants.

Quelques consignes simples pour éviter toute mauvaise surprise :

1 - bien fermer les issues lors d'un départ même de courte durée,

2 - ne pas laisser d'objets de valeurs dans les maisons pour ceux qui s'absentent longtemps,

3 - faire des photographies des objets de valeur de la maison: vous pouvez en fournir un exemplaire à votre assurance et un autre à la Gendarmerie. Il est aussi conseillé de marquer vos meubles de valeur d'un signe, reconnaissable et non effaçable ce qui faciliterait leur identification en cas de vol,

4 - pour les personnes âgées, ne laisser entrer personne chez soi, en tout cas pas avant d'avoir soit vu une carte officielle de vendeur ou démarcheur, ou d'avoir avisé un voisin pour qu'il vienne vous rejoindre,

5 - signaler dès que possible tout passage suspect de personnes et véhicules, avec si possible un numéro d'immatriculation et (ou) un signalement,

6 - laisser les clés de sa maison à un voisin ou une personne digne de confiance qui peut venir ouvrir régulièrement.

7 - La gendarmerie vous invite aussi à signaler vos départs en vacances ou absences de longue durée, afin que nous fassions plus particulièrement attention à votre résidence en votre absence (nous tenons un registre à cet effet).

LES HORAIRES D'OUVERTURE :

Sauf circonstances exceptionnelles ne permettant pas d'assurer l'ouverture des locaux, l'accueil public de la brigade de DUN LE PALESTEL est effectué les :

lundi : 10h00 à 12h00

mercredi et jeudi : 09h00 à 12h00

samedi : 15h00 à 18h00

En dehors de ces horaires, une réponse immédiate vous sera néanmoins apportée pour vous orienter dans vos sollicitations.

Tél.: 05.55.89.00.18

L'Adjudant PIOFFRET, Jean-Marc



Centre de Secours

La vie du Centre de Secours

Le congrès des anciens sapeurs pompiers a eu lieu le 17 mai à DUN LE PALESTEL pour son 20^{ème} anniversaire et a réuni environ 300 pompiers retraités et actifs venant de tous les centres de secours de la Creuse. Nos anciens sapeurs ont été dignement honorés.

Une absence est à regretter, celle de Pierrot AUDOUCKET qui luttait contre une cruelle maladie qui l'a emporté le 05 juin 2009. Il s'était beaucoup investi pour les pompiers en tant que tel et en laissant trois de ses employés à la disposition du centre. Une fois à la retraite, il a donné de son temps au sein de l'école des jeunes sapeurs pompiers du Pays Dunois.

Bilan du centre de secours

Cette année encore notre centre de secours a été bien sollicité avec 260 interventions; arrêtées le 2/11/2009.

187 secours à victimes et assistance à personne

12 accidents de la circulation

31 feux (cheminées, habitations)

8 feux d'espaces naturels

22 interventions diverses (assèchement, protection de biens, destructions d'insectes)

L'importance des formations est à rappeler. Nos sapeurs pompiers passent de nombreuses heures à se recycler pour le maintien des acquis.

Marina JEANNOT, Adélaïde LAMAIRE et Alexis QUILLON ont effectué leur dernière semaine de formation pour prétendre à la titularisation qu'ils ont obtenue le 30 Octobre. Mais leur formation n'est pas pour autant terminée. Lors de la Sainte-Barbe qui aura lieu le 19 Décembre, le capitaine Jean BARCAT nommera Caporal les sapeurs de 1^{ère} Classe: Arnaud BARCAT et Jean- Christophe COLIN.

Un grand merci à la mairie de DUN LE PALESTEL qui met ses employés communaux à la disposition du centre de secours pendant les heures de travail, période pendant laquelle le centre est le plus démuné.

Un hommage a été rendu à Maison Feyne, le 15 août en présence de nombreuses personnalités pour le 13^{ème} anniversaire de la mort de Philippe Daulny.

Nous pouvons déjà vous souhaiter une bonne année à tous.



**Le Sergent Chef
Serge LAMAIRE**